

**Cérémonie des vœux de la CGF**  
**Philippe Barbier, Président**  
18 janvier 2024 – CCI Paris Ile-de-France

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je me réjouis de vous retrouver en ce début d'année pour vous présenter nos meilleurs vœux. Cela fait 4 ans que nous n'en avons pas eu la possibilité. Vous retrouver et partager ce moment avec vous a donc une saveur toute particulière !

**Tout d'abord merci à tous pour votre présence, nombreuse, malgré la météo.**

- Je remercie Mesdames et Messieurs les parlementaires qui nous font l'honneur d'être là aujourd'hui, ainsi que leurs collaborateurs.
- Merci aux représentants des différents ministères avec lesquels la CGF travaille au quotidien,
- Merci à la direction générale de France Travail,
- Merci à l'ensemble des représentants de notre écosystème, au MEDEF, aux organisations professionnelles avec lesquelles nous travaillons sur des sujets toujours plus nombreux,
- Merci à nos partenaires de longue date AG2R la mondiale, Malakoff Humanis, OCIRP, AFTRAL.
- Merci à nos 30 fédérations sans lesquelles nous n'existerions pas. Leur engagement au quotidien dans les commissions, GT... nous est indispensable. Merci aux Présidentes et présidents de commissions.

Nous n'existons que pour nos fédérations et par elles, et avec leur diversité. C'est cette diversité des filières qui fait aussi notre force et notre légitimité.

C'est un peu complexe, c'est très exigeant, c'est quelquefois difficile d'arriver à confédérer tout le monde... Mais c'est indispensable, passionnant et efficace.

Merci donc à toutes et tous d'être là et du travail efficace accompli **collectivement.**

Nous avons connu 3 années d'enchaînement de crises - sanitaire, géopolitique, logistique, énergétique, inflationniste - qui ont durement secoué notre profession, sur bien des aspects.

Et l'environnement international actuel n'est pas... « des plus stables ». Les séances de vœux des ministres et des organisations professionnelles s'enchaînent, je ne vais pas répéter ce que vous avez déjà entendu, nous sommes tous parfaitement conscients de la situation géopolitique actuelle.

**Dans ce contexte agité, la Confédération des Grossistes de France a encore amplifié ses actions en 2023 et obtenu des avancées notables.**

**Nous avons aujourd'hui un poids, un statut institutionnel et une visibilité dont nous n'aurions peut-être pas osé rêver il y a encore quelques années.**

La **sanctuarisation du régime grossiste dans le Code du Commerce**, en est évidemment un symbole fort. Je remercie encore Frédéric Descrozaille d'avoir soutenu dès le départ notre démarche.

**Mais notre présence active, notre implication, et notre réelle influence sur quelques grands sujets, depuis quelques temps, sont aussi pour moi un signe fort de ce poids, de ce statut et de cette visibilité.**

Sur **la logistique**, la CGF s'est beaucoup mobilisée avec ses fédérations sur le front du transport, que ce soit pour une mise en œuvre pragmatique des ZFE, dans le programme LUD+ -programme co-porté par la CGF afin d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable-, dans le programme EVE2 ou encore dans la feuille de route décarbonation du transport de marchandises. La confiance que nous a accordé le ministre chargé des Transports en nous chargeant du Comité technique de liaison de la logistique urbaine des acteurs privés montre combien la concertation, le travail de fond et l'engagement de la CGF et sa capacité à rassembler ont été reconnus. Notre action dans France Logistique en est également une preuve.

Notre rôle dans la création et au sein du **Conseil national du Commerce** est aussi à mes yeux un marqueur supplémentaire du fait que le commerce de gros est enfin considéré à sa juste place. La CGF, ses fédérations, et les professionnels du secteur sont actifs au sein de nombreux groupes de travail. Nous jouons tous ensemble pleinement notre rôle dans le CNC !

**Dans le domaine social qui a toujours été un point fort de la CGF, et bien identifié par les pouvoirs publics**, je me félicite que plusieurs accords aient été signés en 2023 : un nouvel accord sur la formation professionnelle, un accord prévoyance, et concernant les salaires, un accord qui revalorise les minima dans un contexte inflationniste. Ils illustrent la qualité du bon dialogue social dans notre branche. Il ne servirait à rien de parler d'attractivité de nos métiers si nous n'avons pas cette démarche volontariste.

Enfin, nous avons déjà bien avancé cette année et sommes bien identifiés maintenant sur 2 autres points sur lesquels je veux et vais revenir qui vont être dans nos priorités 2024

- **la RSE, et en particulier son volet environnemental**
- **l'attractivité de nos métiers !**

**La CGF s'est donc encore renforcée en 2023 autour d'Isabelle Bernet-Denin** : elle s'est professionnalisée, de nouvelles commissions et GT ont été mis en place, nous avons poursuivi nos actions de filière... La confédération est en ordre de marche, et reconnue, et le renforcement de nos actions sur le terrain des affaires publiques et en matière de communication n'y sont bien évidemment pas étrangers.

**Mais ceci étant dit... nous avons bien conscience que cette reconnaissance est fragile et que nos progrès sont visiblement insuffisants.** En témoigne la situation ubuesque que nous vivons avec le projet de rapport qui supprimerait le métier de chauffeur-livreur : 50 000 emplois dans le commerce de gros.

Ce rapport, commandé par Clément Beaune, veut répondre au départ à des questions des organisations syndicales des transporteurs, un métier différent du nôtre, un métier qui possède évidemment sa propre convention collective. Ce rapport préconise de confier désormais la mission du déchargement aux clients qui reçoivent la marchandise, afin de soulager la tâche des conducteurs routiers. Et ce rapport étend cette idée à notre profession.

Il va donc falloir encore réexpliquer combien notre métier est différent et quelles sont ses spécificités. Je ne doute pas que cette affaire abracadabrantesque ne finisse par faire pschitt !

**Le remaniement récent** va nous donner l'occasion, une nouvelle fois, de repasser tous ces messages, auprès des nouveaux ministres, sur notre secteur, son caractère essentiel et son poids dans l'économie. Voyons cela comme une véritable opportunité !

**Vous pouvez compter sur notre engagement et celui des équipes CGF en ce début d'année 2024.**

**Un début d'année... où nous avons clairement entendu dans les différents discours de vœux quelques points importants me semble-t-il à prendre en compte dans notre vision :**

**1/ une instabilité internationale et des dangers géopolitiques... qui donnent encore plus de poids et d'importance aux élections européennes qui arrivent.**

Quel rôle l'Europe doit-elle en effet jouer au niveau politique, économique, social, fiscal... pour nos entreprises ? Quelles sont les conséquences des décisions prises pour les entreprises françaises ? Patrick Martin a souhaité très justement mettre l'Europe au cœur du projet du MEDEF et de ses actions, une condition nécessaire à la réussite des entreprises françaises. J'étais avec lui à Bruxelles lors de la présentation de notre plan Europe en décembre dernier. Il peut compter sur notre engagement et notre soutien, celui de notre confédération et celui de l'ensemble des professionnels que nous représentons. L'Europe doit être maîtresse de son destin, elle doit favoriser la liberté d'entreprendre et ne pas étouffer nos entreprises dans un foisonnement de normes, de réglementations et d'obligations administratives.

**2/ J'ai retenu un second point dans les récents discours de vœux : le nécessaire, l'indispensable, l'obligatoire, redressement de nos finances publiques.** C'est notre intérêt commun. Nous avons compris que le rôle d'une OP n'est plus me semble-t-il d'aller « tendre la main » pour avoir des aides, des subventions, des niches fiscales... pour son secteur. Il faut suggérer, proposer, co-construire ; il faut se battre pour simplifier et obtenir des suppressions de normes, des délais réalistes, des études d'impact... Cela justifie l'implication de la CGF et de ses fédérations dans les instances et les grands rdvs économiques tels que le Conseil national du Commerce, les Assises du Bâtiment, la Conférence sociale, la gestion des REP... **Nous devons être présents et nous devons être force de propositions, pro-actifs.**

3/ 3<sup>ème</sup> point me semble-t-il : la forte volonté du gouvernement de **réindustrialiser et « réarmer » la France** et de retrouver une certaine souveraineté, une certaine indépendance... au niveau français et/ou, j'y reviens, au niveau européen. Et c'est quelque chose qui nous parle et nous convient à nous grossistes et distributeurs professionnels : retrouver plus de possibilités de sourcing en France et en Europe, plus de fournisseurs français et européens.

Cela va de pair, vous l'avez entendu comme moi, avec des notions comme **« ambition, fierté, esprit de conquête »**

C'est dans cet état d'esprit clairement européen, combatif et optimiste, mais lucide, conscient des réalités et des limites des finances publiques françaises, que nous devons aborder 2024. Avec un esprit, comme le disait Patrick Martin, résolument militant. Pour les entreprises, nos entrepreneuses, et nos entrepreneurs.

**Je souhaite que nous donnions, en 2024, une nouvelle impulsion à 3 thématiques qui s'ajoutent à tous les sujets sur lesquels nous sommes déjà très actifs** (logistique, dialogue social, CNC, fiscalité...puisque j'ai l'honneur de co-présider la commission fiscale du MEDEF) :

- **L'attractivité et le recrutement**
- **La Responsabilité sociétale et économique des entreprises**
- **Notre présence territoriale et notre capacité d'influence, et nos prises de parole en régions**

1. Nous allons tout d'abord **intensifier nos actions avec nos 30 fédérations pour aider leurs adhérents à recruter.**

L'implication locale des entreprises du commerce de gros auprès des acteurs de l'emploi et les résultats encourageants de notre première participation à la semaine des métiers du transport et de la logistique organisée par Pôle emploi en juin 2023, nous pousse naturellement à formaliser notre collaboration avec France Travail, et sous l'égide de son Directeur général Thibault Guilluy, par une convention de partenariat.

Une convention dont la signature prévue initialement ce jour est volontairement reportée pour le printemps prochain afin de construire, avec l'ensemble des acteurs du réseau France Travail, **un partenariat plus grand, plus ambitieux** que ce que nous avons imaginé au départ.

Cette convention permettra de conduire des actions conjointes pour :

- Contribuer à la promotion et à la valorisation des métiers du secteur,
- Mobiliser les ressources communes et les dispositifs du réseau France Travail afin d'optimiser et fiabiliser les processus de recrutements,
- Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Je remercie les équipes de France Travail présentes ce jour.

2. **Deuxièmement : la RSE, un concept encore flou pour beaucoup de PME-TPE et en particulier sur sa dimension environnementale.** Anticiper : c'est le mot d'ordre si l'on veut accompagner les entreprises et répondre de manière pragmatique à ces enjeux. Que ce soit en termes de décarbonation des bâtiments et des flottes, de sobriété énergétique, de mise en œuvre des REP, la gestion des déchets ... Les sujets sont nombreux.

C'est pourquoi j'ai souhaité la création, dès le mois d'avril prochain, d'un 4<sup>ème</sup> pôle au sein de la CGF, un pôle environnement, qui travaillera en très étroite collaboration avec le MEDEF et avec nos fédérations et en particulier les plus avancées, les plus outillées et compétentes, les plus en pointe sur le sujet.

**3. Troisièmement, nous allons intensifier notre présence, nos prises de parole et nos actions d'influence sur l'ensemble du territoire.**

Le maillage territorial des entreprises grossistes adhérentes de nos fédérations est une force ; ces entreprises sont présentes partout en France, animent les territoires, créent de l'emploi et du lien. Cet ancrage est une spécificité que les grossistes doivent valoriser.

Nous restons persuadés que pour faire comprendre et entendre à nos élus et particulièrement aux parlementaires qui nous sommes, rien de mieux que le terrain. Nous programmons donc, en lien avec nos fédérations, et leurs entreprises, des visites d'entreprises du commerce de gros, partout et dans toutes les filières. Nous le ferons savoir aux parlementaires, aux équipes ministérielles, aux administrations centrales... auprès de qui nous travaillons quotidiennement.

Et nous pourrons nous appuyer d'ailleurs sur la toute nouvelle **photothèque des métiers du commerce de gros** à disposition de nos fédérations dont vous pouvez découvrir certains de ses clichés dans cette salle, et désormais dans l'ensemble des publications produites par notre confédération.

Je remercie les entreprises qui ont accueilli notre photographe et les équipes CGF, partout en France, dans toutes nos filières, depuis le début de l'année.



Nicolas a su mettre en lumière « les femmes et les hommes qui font le commerce de gros », valoriser la diversité des métiers et des enjeux, mettre en exergue l'innovation.

Voilà que je souhaitais mettre en avant dans cet exercice annuel **qui est mon dernier en tant que Président de la CGF.**

Dans 5 mois en effet, lors de notre AG du 20 juin, où j'aurai plaisir à vous retrouver tous, je terminerai mon second et dernier mandat. Je souhaite passer le relais à une nouvelle équipe, autour d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente, qui aura l'envie et l'enthousiasme de mener à bien les nombreux projets que nous portons pour et avec nos fédérations...et surtout d'en inventer d'autres.

**Je vous souhaite à toutes et tous, très sincèrement et très amicalement, une excellente année 2024 !**

\*\*\*\*\*